

POUR MEMOIRE

Numéro 27
Mise à jour le 5 JUIN 2020

Le 2 juin dernier, le préfet du Var, par arrêté, a abrogé l'arrêté préfectoral du 8 avril 2020 portant fermeture des piscines publiques et privées à usage collectif.

Par ailleurs, le préfet du Var, par arrêté, a limité le nombre de passagers transportés par tout navire dans le Var, au sens des dispositions du 1. et 3.3 du I de l'article 1^{er} du décret n°84-810 du 30 août 1984

Infos sur www.var.gouv.fr/IMG/pdf/raa_no_58_special_du_2_juin_2020.pdf

**05
JUN**

FORMATION PROFESSIONNELLE

Arrêté du 4 juin 2020 fixant la liste des établissements mentionnés au 4^o de l'article 35 du décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Liste des établissements assurant la formation professionnelle des agents publics peuvent accueillir des stagiaires et élèves pour les besoins de leur formation, lorsqu'elle ne peut être effectuée à distance

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041958855&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041958855&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION EPREUVES CONCOURS

Arrêté du 2 juin 2020 portant adaptation des épreuves des concours externe et interne de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires ouverts au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041958868&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041958868&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 2 juin 2020 portant adaptation des épreuves de l'examen professionnel de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires ouvert au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041958887&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041958887&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 2 juin 2020 modifiant les conditions de déroulement du concours pour le recrutement de surveillantes et de surveillants pénitentiaires ouvert par arrêté du 23 septembre 2019 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000041958903&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041958903&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 2 juin 2020 modifiant les conditions de déroulement des concours pour le recrutement de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation ouverts par arrêté du 14 novembre 2019 au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041958905&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041958905&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041958905&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 2 juin 2020 modifiant les conditions de déroulement des concours pour le recrutement de techniciens de l'administration pénitentiaire ouverts par arrêté du 29 octobre 2019 au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041958907&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041958907&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041958907&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 29 mai 2020 portant adaptation pour la session 2020 des épreuves des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs des soins de la fonction publique hospitalière en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959167&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041959167&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959167&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 29 mai 2020 modifiant l'arrêté du 30 janvier 2020 portant ouverture des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs des soins de la fonction publique hospitalière en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959169&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041959169&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959169&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 29 mai 2020 portant adaptation des épreuves de certains concours ouverts au titre de l'année 2020 pour le recrutement dans le deuxième grade des corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959271&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041959271&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959271&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 29 mai 2020 portant adaptation des épreuves des concours ouverts au titre de l'année 2020 pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959291&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041959291&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959291&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 29 mai 2020 portant adaptation des épreuves de certains concours ouverts au titre de l'année 2020 pour le recrutement dans le premier grade des corps de secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959314&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041959314&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959314&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 2 juin 2020 portant adaptation pour la session de 2020 des épreuves des concours de recrutement d'agent spécialisé de police technique et scientifique de la police nationale pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-1
www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041959378&dateTexte=&categorieLien=id

04
JUN

DELAIS EN
MATIERE
FINANCIERE
ET AGRICOLE

Ordonnance n° 2020-666 du 3 juin 2020 relative aux délais applicables en matière financière et agricole pendant l'état d'urgence sanitaire

Cette ordonnance apporte de nouveaux ajustements aux règles qui ont été fixées en matière de délais par l'ordonnance du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, afin de répondre aux difficultés rencontrées par certains acteurs en matière financière et agricole.

Elle précise :

- le champ des exclusions prévues en matière d'obligations financières et ajoute une exclusion pour les contrats de vente, de livraison et d'affrètement portant sur des marchandises d'origine agricole, fongibles, non périssables et sèches et des produits issus de leur première transformation. L'enjeu est de permettre au secteur du grain, particulièrement sensible au respect des délais, de préserver son fonctionnement.
- l'interprétation de l'article 2 de l'ordonnance du 25 mars 2020 qui prévoit la prorogation de certains délais, lorsque cette prorogation concerne un délai d'opposition ou de contestation. L'objectif est d'éviter la paralysie des opérations juridiques et d'apporter de la sécurité juridique aux acteurs concernés, en clarifiant la portée du report de ces délais.

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041949944&dateTexte=&categorieLien=id

CHANGEMENT
DE RÉSIDENCE

Décret n° 2020-668 du 2 juin 2020 aménageant temporairement les conditions de prise en charge des changements de résidence des militaires dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire prévu par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041950031&dateTexte=&categorieLien=id

Arrêté du 2 juin 2020 aménageant temporairement les conditions de prise en charge des changements de résidence des militaires dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire prévu par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19
www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?

DÉLIVRANCE
DIPLOMES
SCOLAIRES

Décret n° 2020-671 du 3 juin 2020 relatif aux modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du brevet d'études professionnelles, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, du brevet des métiers d'art et de la mention complémentaire pour la session 2020

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041950326&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041950326&dateTexte=&categorieLien=id](#)

Arrêté du 3 juin 2020 adaptant en raison des circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de Covid-19 le contrôle en cours de formation et le contrôle ponctuel mis en œuvre dans les épreuves d'enseignement général et dans les épreuves d'enseignement professionnel ainsi que les conditions pour se présenter aux épreuves des examens conduisant à l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle, du brevet d'études professionnelles, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, du brevet des métiers d'art et de la mention complémentaire

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041950357&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041950357&dateTexte=&categorieLien=id](#)

ADAPTATION
MODALITES
FORMATION

Arrêté du 26 mai 2020 portant adaptation des dispositions relatives à la formation initiale dispensée par les instituts régionaux d'administration

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041950405&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041950405&dateTexte=&categorieLien=id](#)

PROROGATION
DE MANDATS

Arrêté du 13 mai 2020 portant prorogation des mandats des membres de la commission de la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général et de certains régimes spéciaux nommés par arrêté du 4 juin 2014 modifié par arrêtés du 6 novembre 2019 et du 5 mars 2020

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041950164&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041950164&dateTexte=&categorieLien=id](#)

AGREMENTS

Arrêté du 25 mai 2020 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041950179&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041950179&dateTexte=&categorieLien=id](#)

GARANTIE
DE L'ETAT

Arrêté du 2 juin 2020 accordant la garantie de l'Etat aux établissements BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC France, Natixis et Société Générale pour les prêts octroyés à la société Renault en application de l'article 6 de la loi n° 2020-289 du 23 mars 2020 modifiée de finances rectificative pour 2020

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041950266&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041950266&dateTexte=&categorieLien=id](#)

ADAPTATION
EPREUVES
CONCOURS

Arrêté du 28 mai 2020 portant adaptation pour la session 2020 des modalités et de la nature des épreuves des concours externe, interne et de l'examen professionnel pour le recrutement des techniciens supérieurs du ministère de l'agriculture dans le cadre de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 (recrutement dans le grade de technicien)

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041950489&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041950489&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041950489&dateTexte=&categorieLien=id)

03
JUN

MESURES
GÉNÉRALES
ÉTAT D'URGENCE
SANITAIRE

Décret n° 2020-664 du 2 juin 2020 modifiant le décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946571&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041946571&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946571&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION
EVALUATION
FORMATION

Arrêté du 28 mai 2020 portant adaptation des dispositions relatives à l'évaluation de la formation initiale des élèves lieutenants pénitentiaires en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946506&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041946506&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946506&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 29 mai 2020 relatif aux aménagements de la formation en soins infirmiers et aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946659&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041946659&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946659&dateTexte=&categorieLien=id)

ADAPTATION
CONCOURS
EXAMEN

Arrêté du 28 mai 2020 relatif au report des épreuves pour la session 2020 des concours pour le recrutement d'élèves administrateurs des affaires maritimes en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946542&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041946542&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946542&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 28 mai 2020 relatif au report des épreuves pour la session 2020 des concours pour le recrutement d'élèves stagiaires administrateurs des affaires maritimes au grade d'administrateur de 1re classe en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946544&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000041946544&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946544&dateTexte=&categorieLien=id)

Arrêté du 29 mai 2020 portant adaptation pour la session 2020 des épreuves du concours interne pour le recrutement des ingénieurs-élèves des ponts, des eaux et des forêts

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946556&dateTexte=&categorieLien=id

Arrêté du 29 mai 2020 portant modification des conditions d'organisation des épreuves orales d'admission des concours pour le recrutement de contrôleurs des finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité de programmeur au titre de l'année 2020

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946741&dateTexte=&categorieLien=id

Arrêté du 27 mai 2020 relatif aux modalités d'admission dans la formation conduisant au diplôme d'Etat de paysagiste pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 pour la session 2020

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946769&dateTexte=&categorieLien=id

Arrêté du 28 mai 2020 portant adaptation pour la session 2020 des modalités et de la nature des épreuves des concours externe et interne de recrutement des techniciens supérieurs du ministère de l'agriculture dans le cadre de la crise sanitaire née de l'épidémie du Covid-19 (recrutement dans le grade de technicien principal)

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041946790&dateTexte=&categorieLien=id

COMMUNICATION



Téléchargez l'affiche « *Les bons gestes face au coronavirus : où jeter les masques, mouchoirs, lingettes et gants ?* » sur https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/200325Corana-gestes%20dechets_A4%20web.pdf

DECONFINEMENT

STOPCOVID

StopCovid est une application qui s'inscrit dans le plan global de déconfinement du Gouvernement dans le contexte de l'épidémie de Covid-19. Objectifs : vous protéger, protéger les autres, et soutenir les efforts des soignants et du système de santé pour stopper au plus vite les chaînes de contamination et éviter une deuxième vague de l'épidémie de Covid-19. Mercredi 27 mai, l'Assemblée nationale et le Sénat se sont prononcés en faveur du déploiement de StopCovid. Depuis le mardi 2 juin, l'application StopCovid est disponible au téléchargement sur l'Apple Store et le Google Play.

Application StopCovid sur Android :
<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.gouv.android.stopCovid>

Sur Apple
<https://apps.apple.com/fr/app/stopCovid-france/id1511279125>

Voir la FAQ du Gouvernement et le site dédié
www.economie.gouv.fr/stopCovid-faq#
www.economie.gouv.fr/stopCovid

StopCovid Je me protège



Je reçois une notification pour m'informer que je suis un contact, donc à risque

Je m'isole et je protège ainsi mes proches

Je consulte mon médecin ou j'appelle le **0800 130 000**

Je suis pris en charge par mon médecin (isolement et test)

StopCovid Je protège mes proches, je protège les autres



J'ai été testé positif au Covid-19
Je reçois un code à usage unique avec mon résultat de test



Je choisis de prévenir tous ceux que j'ai croisé dans les derniers jours, pendant plus de 15 min à moins d'1 mètre



Ils sont **immédiatement** prévenus et peuvent sans délais être pris en charge par leur médecin (isolement et test)

FICHES CONSEILS MÉTIER

Retrouvez les fiches conseils du ministère du Travail et les guides publiés par les branches professionnelles pour aider les salariés et les employeurs dans la mise en œuvre des mesures de protection contre le Covid-19 sur les lieux de travail et assurer la continuité de l'activité économique.

Certaines fiches sont traduites en espagnol, roumain, arabe sur www.travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-Covid-19/protéger-les-travailleurs-les-emplois-les-savoir-faire-et-les-compétences/protéger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salariés-et-les-employeurs

PROTÉGER LA SANTÉ

Dans le cadre de la gestion de la crise épidémique du coronavirus - Covid-19, le ministère du Travail publie à destination des employeurs, **une plaquette d'information sur les mesures à prendre pour protéger la santé de leurs salariés.**

Au sommaire de la plaquette :

- La loi
- Ré-évaluer les risques
- Le dialogue
- Généralisation du télétravail et prise en compte des vulnérabilités liés à la santé
- Mesures à respecter pour les salariés présents sur site
- Mesures à prendre en cas de contamination ou suspicion de contamination
- Règles de nettoyage des locaux, sols et surfaces
- Prise en compte des situations de travail particulières

www.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Covid19_obligations_employeurs.pdf



PISCINES

Les piscines et équipements aquatiques sont autorisés à rouvrir depuis le 2 juin dans les départements classés en zone verte (et à partir du 22 juin sur l'ensemble du territoire selon l'évolution des conditions sanitaires liées à la crise du Covid-19) ;

Afin de faciliter la mise en route de ces équipements aquatiques après plus de deux mois de fermeture, le ministère des Sports a engagé depuis mardi 2 juin une mission d'accompagnement à la réouverture des équipements aquatiques pour expérimenter les protocoles sanitaires et l'accueil des publics dans 26 équipements sélectionnés.

www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/experimentation-des-protocoles-sanitaires-en-piscines

GUIDES PRATIQUES
DES ACTIVITES
PHYSIQUES
SPORTIVES

Le ministère des Sports publie 5 guides pratiques post-confinement liés à la reprise des activités physiques et sportives en métropole et Outre-mer dans le respect des règles sanitaires. Ils constituent des outils d'aide précieux à la décision pour les gestionnaires d'installations sportives publiques ou privées.

- [Guide de recommandations sanitaires à la reprise sportive](#)
- [Guide d'accompagnement des sportifs de haut niveau et professionnels](#)
- [Guide de recommandations des équipements sportifs terrestres, sports d'eau, piscines, centres aquatiques et espaces de baignade naturels](#)
- [Guide d'accompagnement de reprise des activités sportives](#)
- [Guide des sports à reprise différée \(sports de combat, de salle, collectifs\) : pratiques alternatives](#)

CINEMAS

Le guide de préconisations de sécurité sanitaire à destination des exploitants de salles de cinéma est disponible en ligne sur www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Guide_metier_Exploitation_cinematographique_27052020-version-CIC-.pdf

REOUVERTURE
AU PUBLIC
DES LIEUX
CULTURELS

Afin de favoriser la réouverture progressive au public des bibliothèques territoriales, librairies, musées, salles de spectacle, monuments et services d'archives, ainsi que la reprise des actions culturelles et d'éducation artistique et culturelle, les activités artistiques dans le champ du spectacle vivant et le redémarrage des chantiers d'archéologie préventive sur l'ensemble du territoire, le ministère de la Culture a conçu avec les professionnels ces documents d'aide, sans valeur contraignante et disponibles sur www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Covid-19-le-ministere-informe-les-professionnels/Deconfinement-aide-pour-la-reprise-d-activite-et-la-reouverture-au-public

MARIAGES
PACS

Mariages et PACS : reprise des célébrations et des enregistrements.
Il est à nouveau possible depuis le 2 juin 2020 de célébrer les mariages et d'enregistrer les PACS en mairie sur l'ensemble du territoire
Plus d'informations sur : www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14078?xtor=EPR-100

VELO A
ASSISTANCE
ELECTRIQUE

Pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'État, appelée bonus vélo à assistance électrique
www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

A VOTRE SERVICE

VALIDITÉ PERMIS DE CONDUIRE

Prorogation de la validité des permis de conduire des professionnels de la conduite

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en France, le gouvernement a décidé de proroger la durée de validité de ces permis de conduire (conducteurs de transport de personnes ou de marchandises, véhicules de transport avec chauffeur, taxis, etc.) jusqu'à une date d'un mois après la fin prévue de cet état d'urgence sanitaire.

Afin d'assurer la continuité du transport par route, un règlement européen UE 2020/698 du 25 mai 2020 publié au JO le 27 mai 2020 élargit les dispositions prises par la France en prorogeant la validité de ces permis pour une durée de sept mois, si leur date d'expiration était fixée entre le 1er février 2020 et le 31 août 2020.

www.fntr.fr/espace-presse/actualites-agenda/reglement-ue-2020698-du-25-mai-2020-publie-au-jo-de-l-ue-le-27-mai

SALARIES A DOMICILE

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de coronavirus, le dispositif d'indemnité exceptionnelle à destination des salariés à domicile est reconduit pour le mois de juin afin de protéger ces derniers contre le risque de perte d'activité et d'aider les particuliers employeurs se trouvant en difficulté pour rémunérer leurs salariés.

www.solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/particuliers-employeurs-le-gouvernement-annonce-que-l-indemnite-exceptionnelle

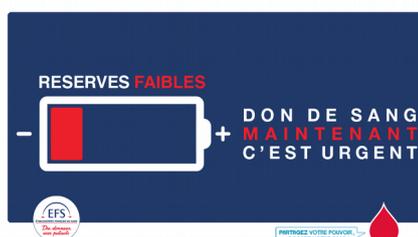
BILAN PEDAGOGIQUE ET FINANCIER

La date limite de télédéclaration du bilan pédagogique et financier (BPF) a été repoussée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Les organismes de formation sont invités à y procéder avant le 30 juin 2020.

www.travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/organismes-formation#BPF

DON DU SANG

Les besoins en dons de sang sont toujours aussi importants, voire davantage avec la reprise de l'activité hospitalière. La situation est aujourd'hui préoccupante : les réserves de sang sont désormais en dessous du seuil d'alerte et tout indique qu'elles continuent de baisser. Infos sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>



INFORMATIONS
GENERALES
CORONAVIRUS

Informations générales, déconfinement et déplacements, travail, santé, aides sociales, justice, citoyenneté, initiatives solidaires, garde d'enfants, enseignement, voyages, loisirs..., retrouvez les principales informations officielles et les dispositions prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19 sur

www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13995

FAQ

Retrouvez toutes les foires aux questions (FAQ) selon les thématiques sur www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13959

RAPPEL
PRODUIT

Ce 04 juin 2020, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a émis un avis de rappel du gel hydroalcoolique de marque FICOMED HIJYENIK.

Nom du produit : Gel FICOMED HIJYENIK

Marque : FICOMED

Référence : Flacons de 50ml

**Avis de rappel d'un gel hydroalcoolique
(50 ml, de marque FICOMED HIJYENIK)**

Risque : teneur en éthanol insuffisante pour assurer une véritable action anti-virale et anti-bactérienne



Ce produit non conforme est dangereux en raison d'une teneur en éthanol insuffisante pour assurer une véritable action anti-virale et anti-bactérienne.

Il est demandé à tout consommateur ayant acheté ce produit de cesser immédiatement de l'utiliser et de le rapporter au lieu d'achat.

Infos sur www.economie.gouv.fr/dgccrf/avis-de-rappel-du-gel-hydroalcoolique-de-marque-ficomed-hijyenik

ARCHIVES

Retrouvez les précédents numéros de cette lettre d'information sur www.var.gouv.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Suivez-nous @Prefet83

INFORMATION **CORONAVIRUS** // www.var.gouv.fr
Cette lettre est une publication de la Préfecture du Var

Directeur de publication : Jean-Luc Videlaïne, préfet du Var
Conception : Service de la communication interministérielle de l'Etat en département

Informations et recommandations concernant le coronavirus COVID-19 par téléphone au

0 800 130 000 - 24/7

Retrouvez la base de questions/réponses officielles actualisée chaque jour sur

www.gouvernement.fr/info-coronavirus